

430747-2026 - Competition

France – Architectural, construction, engineering and inspection services – Accord-cadre de maîtrise d'œuvre des infrastructures hydrauliques et hydro écologiques primaires pour la régulation des eaux pluviales de la phase IV et V de développement du Val d'Europe.

OJ S 119/2026 24/06/2026

Contract or concession notice – standard regime

Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: EPAFRANCE

Email: c.michel@epa-marnelavallee.fr

Legal type of the buyer: Public undertaking

Activity of the contracting authority: Housing and community amenities

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Accord-cadre de maîtrise d'œuvre des infrastructures hydrauliques et hydro écologiques primaires pour la régulation des eaux pluviales de la phase IV et V de développement du Val d'Europe.

Description: La présente consultation a pour objet la mission de maitrise d'œuvre des infrastructures hydrauliques et hydro écologiques primaires pour la régulation des eaux pluviales de la phase 4 & 5 de développement du Val d'Europe.

Procedure identifier: 7661cc61-6be0-412a-8e72-86afb855a439

Internal identifier: F2026-009 DT/GL-SA/CM

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

Main features of the procedure: La consultation prend la forme d'un accord-cadre mono-attributaire mixte associant des prestations à prix forfaitaire et des prestations à prix unitaires qui s'exécutent par l'émission de bons de commande dans les conditions prévues aux articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du code de la commande publique (CCP). Les missions suivantes feront l'objet d'un prix global et forfaitaire : • Tranche ferme : Etablissement des AVP des bassins du bloc 1 • Tranche optionnelle n° 1 : Etablissement des AVP des bassins du bloc 2 • Tranche optionnelle n° 2 : étude et réalisation (PRO - AOR) de l'extension du BEP 7, • Tranche optionnelle n° 3 : étude et réalisation (PRO - AOR) du l'extension du BEP 4, • Tranche optionnelle n° 4 : étude et réalisation (PRO - AOR) de l'extension du BEP 9A, • Tranche optionnelle n° 5 : étude et réalisation (PRO - AOR) du BEP 15A1, • Tranche optionnelle n° 6 : étude et réalisation (PRO - AOR) du BEP 9B (B1/B2), Les missions suivantes feront l'objet de bons de commande à prix unitaires : • Demande d'autorisation, • Déclaration, • Porter à connaissances, • Reprise et la mise à jour des AVP. L'accord-cadre n'est pas alloti au motif que la mission de maîtrise d'oeuvre forme un ensemble indissociable de prestations intellectuelles interdépendantes dont la cohérence technique et l'unicité de responsabilités imposent de confier l'intégralité de la mission à un seul et même titulaire. Un allotissement de ces prestations ferait peser un risque avéré de fragmentation de la responsabilité contractuelle, nuirait à la coordination d'ensemble des opérations et rendrait techniquement difficile l'exécution des prestations dans des conditions satisfaisantes. L'accord-

cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 1 200 000,00 € HT sur sa durée totale (reconductions comprises) et pour l'ensemble des missions de l'accord-cadre.

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

2.1.2. Place of performance

Town: Seine-et-Marne

Country subdivision (NUTS): Seine-et-Marne (FR102)

Country: France

2.1.3. Value

Estimated value excluding VAT: 0,00 EUR

Maximum value of the framework agreement: 1 200 000,00 EUR

2.1.4. General information

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Accord-cadre de maîtrise d'uvre des infrastructures hydrauliques et hydro-écologiques primaires pour la régulation des eaux pluviales de la phase IV et V de développement du Val d'Europe.

Description: La présente consultation a pour objet la mission de maitrise d'œuvre des infrastructures hydrauliques et hydro écologiques primaires pour la régulation des eaux pluviales de la phase 4 & 5 de développement du Val d'Europe. La mission du prestataire correspond à une maîtrise d'oeuvre totale pour la réalisation des bassins en conception et suivi de réalisation. L'accord-cadre est décomposé de la manière suivante: Les missions suivantes feront l'objet d'un prix global et forfaitaire : • Tranche ferme : Etablissement des AVP des bassins du bloc 1 • Tranche optionnelle n° 1 : Etablissement des AVP des bassins du bloc 2 • Tranche optionnelle n° 2 : étude et réalisation (PRO - AOR) de l'extension du BEP 7, • Tranche optionnelle n° 3 : étude et réalisation (PRO - AOR) du l'extension du BEP 4, • Tranche optionnelle n° 4 : étude et réalisation (PRO - AOR) de l'extension du BEP 9A, • Tranche optionnelle n° 5 : étude et réalisation (PRO - AOR) du BEP 15A1, • Tranche optionnelle n° 6 : étude et réalisation (PRO - AOR) du BEP 9B (B1/B2), Les missions suivantes feront l'objet de bons de commande à prix unitaires : • Demande d'autorisation, • Déclaration, • Porter à connaissances, • Reprise et la mise à jour des AVP.

Internal identifier: 1

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

5.1.2. Place of performance

Postal address: Val d'Europe Agglomération
Town: Seine-et-Marne
Postcode: 77711
Country subdivision (NUTS): Seine-et-Marne (FR102)
Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 96 Months

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 0,00 EUR
Maximum value of the framework agreement: 1 200 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): no
Additional information: Délais d'exécution des tranches - Tranche ferme - Etablissement des AVP des bassins du bloc 1 : 3 mois à compter de l'OS de démarrage de la tranche ferme. - Tranche optionnelle n° 1 - Etablissement des AVP des bassins du bloc 2 : 3 mois à compter de l'affermissement de la TO1. - Tranche optionnelle n° 2 - étude et réalisation (PRO - AOR) de l'extension du BEP 7 : 24 mois à compter de l'affermissement de la TO2. - Tranche optionnelle n° 3 - étude et réalisation (PRO - AOR) du l'extension du BEP 4 : 24 mois à compter de l'affermissement de la TO3. - Tranche optionnelle n° 4 - étude et réalisation (PRO - AOR) de l'extension du BEP 9A : 24 mois à compter de l'affermissement de la TO4. - Tranche optionnelle n° 5 - étude et réalisation (PRO - AOR) du BEP 15A1 : 24 mois à compter de l'affermissement de la TO5. - Tranche optionnelle n° 6 - étude et réalisation (PRO - AOR) du BEP 9B (B1/B2) : 36 mois à compter de l'affermissement de la TO6. Délai d'affermissement des tranches optionnelles Les tranches optionnelles n°1 à n°6 sont affermies pas ordre de service accompagné d'un courrier de décision d'affermissement sous 48 mois à compter de l'OS de démarrage de la tranche ferme. Dans le cadre du marché, EPAFRANCE agit au nom et pour le compte de Val d'Europe Agglomération en tant que maître d'ouvrage délégué. Conformément à l'article R2192-11 2° du CCP, les sommes dues maître d'oeuvre, ainsi qu'aux éventuels sous-traitants, sont payées dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement à condition que le service fait soit certifié. En cas de retard de paiement, le titulaire a droit au versement d'une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 Euros ainsi qu'à des intérêts moratoires dont le taux applicable est celui appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, et majoré de huit points de pourcentage

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_uFt3v2T4yx

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_uFt3v2T4yx

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 31/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 180 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Not allowed

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques**Framework agreement:**

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 0

Justification for the duration of the framework agreement: L'accord-cadre est conclu pour une durée globale de 4 ans à compter de sa date de notification. Il est reconductible tacitement une fois pour une durée de 4 ans, sans que sa durée totale ne puisse excéder 8 ans. La durée de l'accord-cadre pourra donc être supérieure à 4 ans. En effet, la mission de maîtrise d'oeuvre pourra nécessiter une reconduction de l'accord-cadre car la mission de la MOE est étroitement liée à l'exécution des travaux et au retard que ces derniers peuvent prendre. Aussi, il est nécessaire de confier la mission complète à une seule maîtrise d'oeuvre pour assurer une gestion cohérente. La réalisation de l'ensemble de la mission par une seule maîtrise d'oeuvre permettra d'optimiser les coûts en réduisant les frais de coordination et de synthèse. En cas de non-reconduction de l'accord-cadre, la décision est notifiée par le pouvoir adjudicateur au plus tard 3 mois avant la fin de la période ferme.

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: EPAFRANCE - Tribunal administratif de Melun

Information about review deadlines: Dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre, les candidats peuvent former un recours gracieux ou hiérarchique contre ladite décision. Par ailleurs, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal administratif de Melun, dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre, d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision et contre les autres actes détachables du marché en application de l'article R.421-1 du Code de justice administrative.

8. Organisations**8.1. ORG-0001**

Official name: EPAFRANCE

Registration number: 342 123 361 000 20

Postal address: 8 avenue André-Marie Ampère
Town: Champs-sur-marne
Postcode: 77420
Country subdivision (NUTS): Seine-et-Marne (FR102)
Country: France
Contact point: MME MICHEL Constance - Juriste marchés publics
Email: c.michel@epa-marnelavallee.fr
Telephone: 07 65 50 80 82
Information exchange endpoint (URL): https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_uFt3v2T4yx
Buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>
Other contact points:
Official name: Tribunal administratif de Melun
Department: 77008
Internet address: <http://melun.tribunal-administratif.fr/>
Roles of this organisation:
Buyer
Review organisation

Notice information

Notice identifier/version: 1a6cb711-e8c1-458a-a2bd-62c9ccd7a996 - 01
Form type: Competition
Notice type: Contract or concession notice – standard regime
Notice subtype: 16
Notice dispatch date: 19/06/2026 17:08:47 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time
Languages in which this notice is officially available: French
Notice publication number: 430747-2026
OJ S issue number: 119/2026
Publication date: 24/06/2026